

Parabainô : massacres, violences extrêmes et transgression en temps de guerre (dialogue entre mondes ancien et contemporain)

Colloque international (Reims – 1-3 juin 2023)

Présentation

Le programme PARABAINO¹ est lauréat de l'appel à projet « Génocide et violences de masse » de l'ANR (19-FGEN-0002 - <https://www.parabaino.com/>). Il appréhende les massacres et les violences extrêmes à travers les expériences grecque et romaine dans une perspective comparée et pluridisciplinaire (Anthropologie, Archéologie, Histoire, Histoire de l'Art, Philologie, Philosophie). Il s'agit d'étudier la genèse de ces pratiques afin d'inscrire l'Antiquité dans la compréhension globale des génocides et des violences de masse ; les résultats obtenus ont en effet vocation non seulement à enrichir la connaissance des sociétés anciennes mais aussi à produire un savoir susceptible de contribuer à la réflexion d'ensemble sur le sujet. L'étude par le prisme de la transgression, retenu par le programme, peut permettre de contourner l'écueil inhérent à toute catégorisation juridique et d'écarter ainsi toute forme de hiérarchisation et d'exclusion. La définition retenue de la transgression est la violation d'une norme fondamentale, le dépassement d'une « frontière morale » susceptible de mettre à mal les principes qui ordonnent et font société².

Les mondes anciens, plus particulièrement grecs et romains, ont connu de manière récurrente les massacres (dans son acception moderne), les violences extrêmes (atteintes aux corps, destructions, asservissement de masse, déportation, etc.) et l'extermination, les ont pensés, mis en récit et représentés, participant de fait, dans bien des cas, à la production d'une mémoire de l'événement. Ils fournissent une multitude de figures et de situations paroxystiques qui invitent à réfléchir sur les questions d'identité et d'altérité, sur les processus de déshumanisation ainsi que sur les crises et mutations qui en résultent, renvoyant au sacré, non sans questionner le genre ; plus encore, ces figures et situations offrent des « modèles » permettant de réfléchir aux conceptualisations et interprétations contemporaines des violences de masse, d'interroger les modalités de leur narration, de leur représentation, de leur inscription dans l'histoire, de leur mémorialisation et de leur commémoration. Il s'agit de comprendre jusqu'à quel point « les intolérables » sont susceptibles de remettre en question les fondements des sociétés qui y sont confrontées ; il s'agit aussi d'analyser la manière dont les sociétés parviennent à assimiler les violences extrêmes et leurs effets, à redéfinir des limites sociétales, voire à réaffirmer des valeurs.

Grâce à l'expertise de ses membres, l'équipe du programme PARABAINO a élaboré une base de données numérique, pour enrichir la réflexion scientifique. Outre des séminaires de travail

¹ Parabainô est un terme grec qui signifie littéralement « traverser, aller au-delà », soit transgresser les normes, juridiques ou morales, produites par les sociétés humaines.

² Pour une première réflexion sur les termes de l'étude, cf. <https://www.parabaino.com/2021/12/09/seminaire-3-parabaino-article-en-ligne-di-pimouguet-pedarras/>

permettant de définir des choix méthodologiques et épistémologiques, une Journée d'études sur les femmes et une table ronde sur les violences de masse déclinant les axes du programme ont été organisées³. Un premier ouvrage a été publié : intitulé *La transgression en temps de guerre, de l'Antiquité à nos jours*, il est structuré autour de trois thématiques : Normes et seuils, Cruauté et paroxysme, Images et représentations⁴.

Pour clore le programme PARABAINO nous organisons un colloque international qui se déroulera du 1^{er} au 3 juin 2023 à Reims. Notre objectif est de revenir au dialogue initial entre périodes et disciplines autour de trois thématiques transversales, détaillées ci-dessous, une journée leur étant respectivement dédiée : l'identité, le sacré et le genre. Nous avons choisi de privilégier le dialogue avec la période contemporaine afin d'inscrire nos résultats dans les thématiques scientifiques définies par l'ANR, dont l'un des objectifs principaux était d'analyser les processus génocidaires du temps présent. Le principe retenu est donc d'alterner une communication sur l'Antiquité et une sur la période contemporaine, si possible en créant un binôme par sous-thématique, ce qui permettrait d'enrichir le débat. En clôture des journées se tiendront 3 tables rondes, sur un thème spécifique et réunissant là encore des spécialistes de l'époque contemporaine et du monde gréco-romain.

Jour 1 - Thématique : L'Identité (responsable Giusto Traina)

De la même façon que la transgression ne peut être appréhendée sans référence à la norme, l'identité est intrinsèquement liée à la question de l'altérité. Il s'agit donc de définir de manière générale le rapport étroit qui existe entre identité et exercice de la violence extrême en temps de guerre. Plusieurs questions peuvent être posées.

Par exemple, comment recouvrer une identité collective après un épisode traumatique, comme la *stasis* ou bien une guerre civile, voire « fratricide » ? Dans les sociétés patrilinéaires, massacrer les hommes, violer et/ou asservir les femmes, c'est porter atteinte à la filiation et donc à l'identité de la famille et, ce faisant, à celle de la communauté tout entière. En fait, on recourt à l'extermination pour conserver intact son groupe ou en extraire ceux considérés comme des ennemis potentiels. **La défense ou la stigmatisation d'une identité, voire sa recomposition** peuvent aussi être en œuvre dans la guerre extérieure. Dans certains cas, il s'agit d'opérations programmées et coordonnées : l'un des exemples les plus considérables est le massacre de dizaines de milliers d'Italiens dans les cités de la province d'Asie, sous l'ordre de Mithridate VI, en 88 av. J.-C. ; mais on peut aussi citer la description des campagnes en Germanie en 14 ap. J.-C. par Tacite, notamment à propos de la pratique de la terre brûlée (*Annales*, I, 51, 1) : « ni l'âge ni le sexe ne trouvent de pitié ; le sacré n'est pas plus épargné que le profane [...] Nos soldats revinrent sans blessures ; ils n'avaient qu'à égorger des hommes à moitié endormis, désarmés ou épars ». Pour les Anciens, le massacre dans la guerre n'était pas juridiquement condamnable, mais certaines pratiques ont pu choquer, comme les atteintes au corps, l'acharnement, la cruauté. Elles sont faites précisément parce que l'on perçoit l'ennemi comme un « autre » - perception qui peut aller jusqu'à la recherche des marques somatiques de la différence dans le corps de l'autre-. Dans d'autres situations, des

³ Présentation de ces rencontres scientifiques et mise en ligne de certains textes et vidéos :

<https://www.parabaino.com/evenements/>

⁴ Présentation détaillée de l'ouvrage avec résumés des articles : <https://www.parabaino.com/publications/la-transgression-en-temps-de-guerre/>

massacres peuvent être perpétrés contre des individus et des groupes reconnus comme des ennemis de l'ordre et, par conséquent, des massacreurs potentiels (c'est la moralité des *Bacchantes* d'Euripide). Parfois, les victimes sont accusées de pratiquer le massacre elles-mêmes, comme dans le cas de l'affaire des Bacchanales en 186 av. J.-C. ; pour stopper la pénétration d'une religion perçue comme étrangère, on tue des citoyens accusés d'avoir pratiqué des massacres internes (*intestinae caedes*). Ce sont autant de pratiques qui questionnent aussi la guerre contemporaine.

Il faut également réfléchir sur l'aspect de la **déshumanisation** de la victime. Au Proche Orient, les mutilations peuvent avoir une fonction dissuasive (cumuls de crânes), mais il y a une sorte de comptabilité du massacre et/ou de la mutilation. C'est d'ailleurs le même principe des proscriptions dans la Rome républicaine, où il fallait apporter la tête de la victime pour l'identifier. Mais il y avait d'autres raisons : en Orient, couper la main d'une victime illustre, outre que la tête, équivalait à neutraliser son pouvoir. Ce fut le cas de Cyrus le jeune à Counaxa, mais aussi de Crassus peu après la défaite de Carrhes. L'« orientaliste » Marc Antoine appliqua la même procédure à Cicéron, mais cela ne fut pas compris par les auteurs romains. Des atteintes aux corps ont également été observées depuis la seconde Guerre Mondiale, quels sont leurs sens ? Un aspect important, qui n'a pas fait l'objet d'un examen transversal, passe par l'**animalisation** de l'ennemi, désigné comme une proie de chasse. Parmi les interprétations de « chasse à l'homme », une thèse sur le monde égéen à l'époque hellénistique vient d'être soutenue par R. Saou. On évoquera aussi le sarcophage d'un dignitaire de la Troade achéménide du IV^e siècle av. J.-C., sans doute un satrape, le défunt est représenté dans l'acte de tuer un ennemi et de chasser un sanglier, comme s'il s'agissait de la même activité. Les techniques des cavaliers des steppes asiatiques et berbères, apparentées aux techniques des bergers nomades pour rassembler les troupeaux, relèvent de cette animalisation de l'ennemi que l'on peut déceler au fil des siècles, par exemple dans le cas de la brigade nazie « chasseurs noirs », étudiée par Ch. Ingrao, ou bien dans le génocide du Rwanda où l'on peut repérer un rapport entre les manières d'arrêter la course des tutsi en coupant les tendons d'Achille et la mise à terre des bœufs avant leur mise à mort. Les modes opératoires d'extermination renvoient ainsi à la question identitaire. Il conviendra également de réfléchir sur les aspects philosophiques, par exemple dans le célèbre passage des *Pensées* de Marc-Aurèle (X, 40) : « Une araignée se gonfle de fierté pour avoir attrapé une mouche ; d'autres un anchois au filet ; d'autres un lièvre ; d'autres un sanglier ; d'autres un ours ; d'autres un certain nombre de Sarmates. Si vous examinez les lois suprêmes qui les poussent à agir, ne sont-ils pas tous des brigands (prédateurs) ? ».

Depuis l'Antiquité, on s'est interrogé sur les aspects juridiques et moraux justifiant le massacre et les violences extrêmes en temps de guerre. La question de l'identité a également animé le **débat juridique et religieux au début de l'époque moderne**, réélaborant la conception romaine du *bellum iustum*, transformant la connotation de « guerre légitime » sur la base d'une discussion sur les raisons de guerre et de paix en vue d'une nouvelle réglementation juridique des relations et des traités internationaux. Par exemple, est-il légitime de massacrer la population civile qui avait résisté avec acharnement au siège d'une forteresse ou d'une ville ? Il conviendra d'explorer la réception des témoignages anciens sur les doctrines juridiques modernes : par exemple, un passage du *De officiis* de Cicéron, examiné par Hugo Grotius dans son traité *De iure belli ac pacis*, semble justifier le recours à la clémence, mais il s'agit sans doute d'une critique des dérives violentes de la guerre des Gaules. Grotius semble évoquer les massacres des *tercios* espagnols aux Pays-Bas, comme le fit Cervantès dans sa pièce sur le siège de Numance (133 av. J.-C.) où, d'ailleurs, les ancêtres

des Espagnols payèrent les frais de la conquête. La seule voie de salut pour les assiégés vaincus était représentée par la possibilité de séparer les *nocentes* des *innocentes*, les prisonniers innocents, tels que les enfants, les vieux et les femmes, sauf quand ils arrêtaient d'être *innocentes* (par exemple, quand les femmes se battaient, perdant leur connotation de sexe faible).

Jour 2 - Thématique : Le Sacré (responsable Ninon Grangé)

Profanation des lieux, atteinte aux corps, destruction des cultures, anéantissement des peuples et des cités, les massacres et les violences extrêmes se comprennent aussi comme une **atteinte au sacré**, même si celui-ci répond à une définition large et confuse lorsqu'il est question de guerre. Si le sacré se comprend en opposition avec le profane dans la littérature théologique, juridique, anthropologique et philosophique classique, le massacre oblige à ne pas s'en tenir à cette opposition simple. Au travers des époques, la notion de sacré, en outre, n'est pas nécessairement liée à la religion et aux pratiques cultuelles. C'est le **franchissement de la limite qui signe à la fois la transgression et la profanation, propres aux violences extrêmes**. Ainsi le sacré, et donc la profanation, empruntent une signification tantôt littérale (le massacre dans un lieu de culte par exemple), tantôt dérivée (la constitution voire le déplacement d'un charnier). En outre, le massacre et les violences extrêmes invitent à repenser la **différence entre profanation et désacralisation**. La dimension religieuse est alors très élargie : l'*homo sacer*, le sacrifice, la symbolique du temple et du refuge, l'impur, le désordre, sont des thèmes qui doivent être réinterrogés à la lumière de l'analyse du massacre et en lien avec la notion de transgression.

Avec la transgression de la loi, le délitement du lien social, l'atteinte aux corps, le dépassement des limites, se pose la question de la porosité entre l'intérieur et l'extérieur. Le franchissement de la barrière morale et corporelle modifie, par rapport à l'état de guerre, la forme et le contenu de la désignation de l'ennemi et, en miroir, la représentation que l'on a de soi. **La question de la représentation et de l'invisibilisation du massacre est le deuxième grand axe de cette approche**. C'est un **jeu de représentations** complexes qui surgit à l'occasion du phénomène de transgression de plusieurs lois et normes. Les récits connus par les textes doivent être complétés, dans l'analyse, par celle des images, manquantes, partielles ou effroyables. S'engage ainsi une **réflexion non seulement sur le témoin et le dicible, mais aussi sur le visible, le montrable, l'ostensible**, pour nourrir la compréhension du sacré dans le massacre comme point nodal de la dialectique entre l'exhibition et l'occultation, entendus comme phénomènes politiques. En ce sens, les allers-retours entre l'Antiquité et le monde contemporain sont riches d'enseignements.

Le manque de documentation visuelle nous renvoie à l'absence de mots dans l'Antiquité et provient à l'évidence de certaines stratégies et politiques (aux discours antiques tendant à l'héroïsation répond par exemple le déplacement des charniers en ex-Yougoslavie). On ne peut cependant se satisfaire de cette explication dans un monde largement dédié à et empli d'images. Sachant que notre perception du massacre part forcément, mais pas en totalité, de l'expérience des génocides au XX^e siècle, il s'agit d'interroger à la fois « l'image manquante » (Rithy Panh), les images uniques ou *hapax* (Didi-Huberman) et les images d'excès. Il convient ainsi de comparer le manque d'images contemporain avec ce qui s'est passé dans l'Antiquité et se demander si nous sommes face au même vide, donc aux mêmes politiques - conscientes ou inconscientes - d'occultation et de dissimulation. En ce sens, **la production d'images entend interroger les limites qui sont intégrées dans les images**

manquantes, uniques ou d'excès. Car un effort manifeste de la part d'acteurs et d'artistes pour rendre visible l'indicible s'est fait jour. Peut-on alors parler d'une dialectique entre exhibition et occultation ? Les résistances par l'art témoignent-elles d'une réinjection du sacré dans la violence ? S'agit-il d'une réappropriation ou d'une respatialisation du sacré après la plus grande profanation ? Assistons-nous à l'invention de nouvelles formes de sanctuarisation ?

Jour 3 - Thématique : Le genre (responsable Jérôme Wilgaux)

Les recherches en sciences humaines et sociales portant sur les violences consacrent désormais une attention approfondie à **leurs dimensions genrées**, que ce soit dans leurs acteurs, leurs victimes ou leurs témoins ; les modalités d'exercice de ces violences (qu'elles soient exceptionnelles ou structurelles) ; leur traitement symbolique (avec une opposition fréquente entre vainqueurs virilisés et victimes féminisées) ; ou bien encore les réactions qu'elles suscitent. De telles enquêtes invitent à confronter normes et pratiques, prêtant attention aux éléments les plus concrets révélés par notre documentation (actes, moyens d'action, comportements...) comme aux sentiments et jugements moraux les accompagnant, ainsi qu'aux catégorisations et hiérarchisations sociales et culturelles (hommes/femmes, libres/esclaves, jeunes/vieux, civils/combattants...) que ces violences mettent en évidence, autant d'éléments que le vocabulaire employé éclaire avec plus ou moins d'acuité du fait du caractère stéréotypé de nombreuses formulations.

Si les sources antiques mentionnent bien moins souvent les femmes que les hommes dans un contexte de violence, **les mères, épouses et filles de citoyens** (de même que les femmes issues d'une dynastie royale) sont cependant bien plus présentes que l'ensemble des non-citoyens (étrangers, esclaves...), dont le sort lors des conflits est généralement passé sous silence. Qu'en est-il des époques plus contemporaines ? Les dimensions sociale et statutaire sont ici fondamentales ; ainsi que des études l'ont d'ores et déjà souligné à plusieurs reprises, la hiérarchisation des actes commis s'effectue d'abord en fonction des victimes et de leur statut, plutôt que de la nature des actes eux-mêmes : **la cruauté est d'autant plus dénoncée que les actes en question concernent des femmes (ou des enfants)** dont le rôle attendu est d'assurer la reproduction d'une communauté politique ? L'association des femmes, en particulier aux épisodes les plus violents des conflits, qu'ils soient internes comme externes, souligne ainsi leur rôle crucial au sein des communautés, notamment lorsque leur pérennité est en jeu. **Violences, corps, sexualité, reproduction...** se retrouvent dès lors d'autant plus associés dans les récits mettant en scène des **épisodes paroxystiques** que la domination masculine peut y être présentée de manière fortement érotisée, et que, de manière plus générale, les dominations individuelles comme collectives se concrétisent avant tout par l'appropriation et l'asservissement de corps, les violences infligées accompagnant ainsi la désaffiliation et la déchéance statutaire des victimes, si ce n'est leur déshumanisation.

C'est bien **par la violence que se redéfinissent les relations, les identités, les statuts, les communautés elles-mêmes**, une violence extrême (une violence d'autant plus présente que les clivages identitaires et statutaires se renforcent) qui a pour conséquence de construire de la différence – une différence radicale –, et de « naturaliser » cette différence (par le recours à une cruauté, marquée dans les corps). Toute exclusion s'accompagne ainsi de violences physiques, et dans ce contexte femmes et enfants sont tout autant que les citoyens confrontés à ces expériences de brutalité et de souffrance.

Dans le cadre **d'approches polyphoniques** (cf. témoignages des survivants, tragédies et poésies, récits historiques ou biographiques, inscriptions funéraires, représentations figurées, essais...), la dénonciation des violences infligées aux femmes et des excès commis contre des

communautés toute entière, la manière dont les victimes peuvent prendre la parole, agir pour demander justice, voire accomplir leur vengeance, soulignent de nouveau le rôle tout à la fois concret et symbolique joué par les femmes en tant qu'**incarnations et garantes des identités communautaires, de l'honneur et de l'ordre social, et leur capacité à s'investir dans des démarches réparatrices, restauratrices de liens sociaux apaisés.**

Comité Scientifique du colloque

Stéphane Audoin-Rouzeau (EHESS)

Nathalie Barrandon (Université de Reims Champagne Ardenne -CERHiC)

Jean-Baptiste Bonnard (Université de Caen-Normandie - HisTeMe/AnHiMA)

Ninon Grangé (Université Paris 8 - LLCP/CERPFI)

Isabelle Pimouguet Pedarros (Nantes Université – CRHIA)

Giusto Traina (Sorbonne Université – AnHiMA)

Jérôme Wilgaux (Nantes Université – CRHIA)